

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 7 juin 2016 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure

NOR : [INTK1614948A](#)

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles D. 141-2 à D. 141-10,

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille de la sécurité intérieure, échelon or, est attribuée à M. Didi BRAHMI, agent de sécurité privée.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juin 2016.

Le ministre de l'intérieur,
BERNARD CAZENEUVE